

De la nécessité d'entrevoir la numérisation sous un angle global

La crise liée au coronavirus nous démontre que nous sommes sur le bon chemin depuis quelque temps. Nous n'allons simplement parfois pas assez vite. Les fournisseurs de processus et informatiques, ainsi que Swisscom, proposent un accompagnement aux communes.

Il n'y a pas une commune ou autorité qui n'œuvre à la numérisation de ses processus et à la simplification du contact avec les citoyens et citoyennes. Cependant, rendre les formulaires et demandes accessibles par voie électronique et raccorder les écoles au haut débit n'est plus suffisant. Ce dont les communes ont besoin, c'est d'une vue d'ensemble qui simplifiera les méthodes de travail et d'un suivi pour leurs habitants là où ils sont le plus souvent, c'est-à-dire dans l'espace numérique sur le réseau fixe et, de plus en plus, sur le réseau mobile.

Les solutions individuelles ne suffisent pas : il est de plus important pour les communes de se connecter avec le district, le canton, les autorités cantonales et d'autres communes. Et de disposer de solutions globales et orientées vers l'avenir.



La numérisation permet une mise en réseau toujours plus étendue.

Offensive pour un service public numérique

La stratégie « Pour une Suisse numérique » de la confédération donne le cap depuis 2018. En novembre 2020, le Conseil national a décidé de la création d'un service public numérique (voir encadré). Cette décision a des conséquences très importantes, en particulier pour les communes.

La décision du Conseil national

La résolution du Conseil national entérine une stratégie qui porte sur « l'infrastructure au sens large et étroit, comme le traitement et la possession de données (p. ex. coopératives de données ou investissements dans les plateformes) ; l'amélioration des prestations numériques en faveur de la population (cyberadministration proche des citoyens) ; l'encouragement de l'innovation et des processus numériques dans l'administration ; et le renforcement d'autres domaines du service public dans lesquels la numérisation joue ou est amenée à jouer un rôle important (p. ex. la médecine et la formation). »

La numérisation n'en est qu'à ses premiers pas : à terme, elle sera appelée à toucher, relier et uniformiser toujours plus de domaines du travail et de la vie. Elle permettra d'ouvrir de nouvelles voies pour accomplir les choses, ouvrir de nouveaux champs d'activités et générer des économies sur le long terme, grâce aux simplifications qu'elle rendra possibles. Des concepts comme « Smart Village » ou « Smart City » prendront alors véritablement forme et pourront s'étendre à la Smart Administration au niveau des communes, mais aussi des districts, des cantons et des régions.

Le chemin est tracé

Les besoins des communes, y compris dans l'échange d'informations avec d'autres communes, autorités, cantons et la Confédération, sont particulièrement ressortis en 2020 : travailler, apprendre, remplir des formalités administratives ; délivrer des messages aux autorités et consulter les informations depuis chez soi font partie du quotidien. Or, ces activités récurrentes rencontrent encore un certain nombre d'obstacles. Il serait possible de simplifier beaucoup de choses et de réduire les risques d'erreurs.

sur Internet et peuvent exploiter les avancées des technologies de télécommunication modernes. Un réseau performant et l'enregistrement dans le cloud favorisent le traitement de grands volumes de données. La gestion de ces services et le renouvellement des prestations ne doivent plus être effectués commune par commune, mais être confiés à un spécialiste proposant des services gérés.

Swisscom propose Un Assessment- TIC pour aider les communes et les entreprises à déterminer où elles en sont et comment elles peuvent s'améliorer. Il permet ainsi de répondre simplement aux questions de sécurité ou de performances d'accès et d'enregistrement. Présente dans toute la Suisse, Swisscom peut également aider les communes à investir collectivement dans une solution ou dans des plateformes régionales ou cantonales.

N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse verband.info@swisscom.com pour nous demander conseil, ou à rechercher l'inspiration sur notre page d'accueil www.swisscom.ch/servicepublic.



Différents acteurs travaillent déjà sur ces enjeux, mais il leur manque une vue d'ensemble.

«La clé vers une cyber-administration sûre et efficace»

Le 7 mars 2021, le peuple suisse votera sur la loi fédérale sur les services d'identification électronique (loi sur l'e-ID). Le Comité de l'Association des Communes Suisses (ACS) recommande de voter oui à cette loi.

Pour pratiquement tout ce qui est exécuté en ligne, les utilisatrices et utilisateurs doivent pouvoir se faire identifier. Pour cela, il existe aujourd'hui différentes procédures, le plus souvent avec nom d'utilisateur et mot de passe. Cela dit, aucun de ces systèmes n'est réglementé de manière uniforme dans toute la Suisse. Pour que l'identification sur internet puisse être rendue plus simple et sûre, le Conseil fédéral et le Parlement ont élaboré une loi sur l'e-ID qui sera soumise à votation au début du mois de mars. Alors que jusqu'à maintenant, il était nécessaire de se présenter personnellement sur place pour obtenir certaines prestations, grâce à l'e-ID reconnue et contrôlée par l'Etat,

il sera désormais possible de se les procurer en ligne.

La loi sur l'e-ID prévoit un partage clair des rôles: la Confédération contrôle et confirme l'identité des différentes personnes sur la base de son registre. En revanche, la mise en œuvre technique et l'exploitation de l'e-ID sont confiées à des prestataires e-ID privés; ceux-ci doivent se faire contrôler et reconnaître par l'Etat. Des entreprises, cantons et communes peuvent se charger de ce rôle de prestataire. La nouvelle base légale renforce la position de l'Etat en tant que fournisseur de prestations de service numériques. «Les communes profitent surtout d'un contact sûr avec la population. Par ailleurs, l'e-ID est la clé

pour une cyberadministration sûre et efficace», a déclaré Hannes Germann, conseiller aux Etats et président de l'ACS, à la mi-janvier lors d'une conférence de presse autour de Karin Keller-Sutter, conseillère fédérale, cheffe du Département fédéral de justice et police, et Christian Rathgeb, conseiller d'Etat, président de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).

Les questions importantes relatives à la sécurité des données et aux prescriptions légales pour les prestataires privés comme publics sont réglementées de manière contraignante. La mise en œuvre a lieu dans le cadre des obligations de surveillance prescrites par l'Administration fédérale. *réd*

Publicité

BDO – LE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Bénéficiez de l'expérience de nos experts.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer.



www.bdo.ch

Audit | Fiduciaire | Fiscalité | Conseil

BDO